Sallaumines (62) : Pour ce Soudanais “embrasser le sexe d’un [adolescent] n’a rien de problématique”, il ajoute: “c’est une coutume au Soudan”

07/08/2018 à 16h44

Le prévenu, un homme de 33 ans, est jugé pour agression sexuelle lundi 6 août. On lui reproche deux agressions, commises les 31 juillet et le 1er août sur quatre mineurs âgés entre 12 et 13 ans. Les jeunes hommes vivent dans le même quartier que le prévenu à Sallaumines. Ils seraient venus boire un verre chez lui, mais l’homme leur aurait passé de la crème sur le sexe contre leur gré. Il leur aurait également embrassé le sexe à plusieurs reprises en leur obligeant de faire la même chose. Un cinquième enfant se serait signalé aux services de polices depuis la révélation des faits et le début de l’enquête. Trop tard pour être joint à l’audience.

Les larmes sur les joues, le prévenu tente d’expliquer via la voix de son interprète qu’il ne comprend pas ce qu’il fait là. « Selon lui, il n’y a pas d’agression sexuelle, explique le traducteur, il souhaitait les soigner en leur mettant de la pommade sur le sexe. Il affirme qu’il a des connaissances en médecine. » D’origine soudanaise, il explique que le fait de toucher et d’embrasser le sexe d’un jeune homme n’a rien de problématique pour lui. « Pour lui, c’est une coutume au Soudan ». (…)

www.lavenirdelartois.fr

(Merci à Boulaxx)